

Département de l'Ain
Arrondissement de Belley
Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du conseil syndical

Objet de délibération :

Installation de deux représentants pour la
Communauté de communes de Rives de l'Ain
– Pays du Cerdon suite à deux démissions

Séance du 26 janvier 2021

Sous la Présidence de M. Alexandre NANCHI, président, sont présents 51 délégués sur 82, convoqués le 19 janvier 2021.

Pouvoirs donnés :

Dominique GABASIO donne pouvoir à Anne BOLLACHE, CCRAPC.

Marcel CHEVÉ donne pouvoir à Gilbert BOUCHON, CCPA.

Sont excusés :

CC Plaine de l'Ain : Mesdames GARIBIAN, RIGHETTI-GILLOTTE, AGUERSIF, Messieurs BONIN, FOSSE, BONETTI, MATHY, PAIN, COUVREUR, SOUCHON.

CC de la Côtière à Montluel : Messieurs PIOT, TAILLANDIER, RAPHANEL.

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon : Messieurs VIAL, JEANDEMANGE, BELLANGEON, MARTIN-FERRER.

CC Miribel et Plateau : Monsieur DELOCHE.

Est élu secrétaire de séance : Mme BOLLACHE Anne (C.C. Rives de l'Ain Pays du Cerdon)

Considérant les démissions de Monsieur MONGHAL, délégué titulaire et Madame Fabienne CHARMETANT, déléguée suppléante pour la Communauté de communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon, et désignés pour représenter leur communauté de communes au sein du conseil syndical du syndicat mixte BUCOPA ;

Vu la délibération 2020_086 prise par la communauté de communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon le 18 décembre 2020, désignant deux nouveaux membres ;

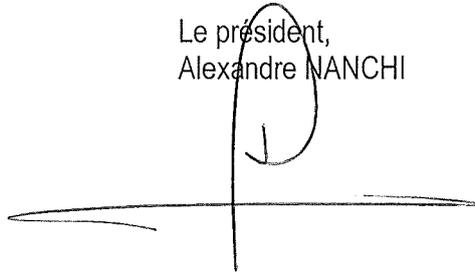
Monsieur le président propose de prendre acte de la désignation des deux nouveaux membres représentant la Communauté de communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon, Monsieur Denis VIAL en tant que membre titulaire et Monsieur Jean-Marc JEANDEMANGE, en tant que membre suppléant.

Le conseil syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

PREND ACTE de la désignation de Monsieur Denis VIAL, en tant que membre titulaire et de Monsieur Jean-Marc JEANDEMANGE, en tant que membre suppléant pour représenter la Communauté de communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon au sein du conseil syndical du syndicat mixte BUCOPA.

DECLARE l'installation de ces deux membres au sein du conseil syndical.

Le président,
Alexandre NANCHI

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'N' with a vertical line extending downwards from its center, crossing a horizontal line that spans the width of the signature area.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme
Le président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le
Affichée le*